



## ARRETE DU PRESIDENT N° 2019-05-02

### Portant délégation de signature à Mathieu RECHER, Délégué à la protection des données de Versailles Grand Parc

#### LE PRESIDENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2018-10-04, du Conseil communautaire du 9 octobre 2018, portant actualisation et consolidation des délégations de compétences du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc au Bureau et au Président.

-----

#### Contexte

M. Mathieu RECHER exerce les fonctions de Délégué à la protection des données de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Il est nécessaire de lui donner délégation de signature pour les courriers administratifs courants pour permettre une plus grande réactivité dans les missions qui lui sont confiées.

Pour entrer en vigueur, cette délégation doit être matérialisée par un arrêté, notifié, envoyé en préfecture au service de contrôle de légalité et publié ;

#### ARRÊTE :

**Article 1)** Délégation de signature est donné à Monsieur Mathieu RECHER, Délégué à la protection des données de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour les courriers administratifs courants sur la protection des données ;

**Article 2)** L'arrêté sera notifié à l'intéressé et affiché aux lieu et place ordinaires.

-----

